

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds d'obligations mondiales Renaissance (*Fonds*) cherche à préserver le capital et à fournir un revenu et une croissance à long terme, en investissant principalement dans des titres de créance libellés en devises et émis par des gouvernements, des sociétés et des institutions financières du Canada et d'ailleurs.

Stratégies de placement : Le Fonds a recours à une approche valeur fondée sur des rendements réels élevés et il est positionné en fonction des répartitions par pays, par devise et par secteur, de la durée moyenne jusqu'à l'échéance et de l'échelonnement des échéances. Ces décisions sont prises par suite d'un examen des conditions macroéconomiques et des marchés financiers à l'échelle mondiale. La stratégie du Fonds en matière de devises a pour but de gérer l'exposition aux devises et aux pays afin de protéger le capital et d'augmenter les rendements.

Risque

Le Fonds est un fonds de titres à revenu fixe mondiaux qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Brandywine Global Investment Management, LLC est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 651 346 \$ au 31 août 2019 à 517 080 \$ au 31 août 2020, en baisse de 21 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats

nets de 152 175 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 2,8 % pour la période, contre 3,6 % pour son indice de référence, soit l'indice mondial des obligations d'État FTSE (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements d'autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours des trois derniers mois de 2019, les marchés des devises ont été soutenus par l'optimisme prudent à l'égard des échanges commerciaux et de la croissance économique à l'échelle mondiale. Les rendements des obligations dans les marchés développés ont augmenté par suite de la publication de données économiques positives, de la stabilité des prix du pétrole brut et de la progression apparente des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine.

À la fin du premier trimestre de 2020, lorsque la COVID-19 a commencé à se propager à l'échelle mondiale, le rendement des obligations dans les marchés développés a atteint des niveaux historiquement bas. Cette baisse a été suivie par un redressement soudain et solide des actifs à risque, notamment les actions mondiales, les obligations des marchés émergents, les produits de base et les obligations de sociétés de qualité à rendement élevé. Le prix des obligations de sociétés a reculé considérablement par rapport au prix des obligations d'État.

Les obligations souveraines des marchés émergents ont considérablement rebondi au deuxième trimestre de 2020, le dollar américain s'étant déprécié lorsque le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (*Réserve fédérale*) a soutenu de façon proactive l'économie et les marchés américains par la mise en place de diverses mesures de relance valant des milliers de milliards de dollars.

Les gouvernements et les banques centrales d'autres pays ailleurs dans le monde se sont également engagés à mettre en œuvre des mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent, tout en considérant possiblement de prendre d'autres mesures de relance budgétaire ultérieurement. La Réserve fédérale a également adopté une nouvelle approche à l'égard de la politique monétaire américaine, autorisant la hausse des taux d'inflation et du taux de chômage afin de permettre une « baisse prolongée » des taux d'intérêt.

L'exposition à diverses devises a nui au rendement du Fonds, particulièrement une importante sous-pondération en titres libellés en dollars américains, en euros et en yens japonais et une surpondération sélective en titres libellés en devises de pays susceptibles de profiter de la reprise des segments cycliques de l'économie. Une sous-pondération dans des titres de grande qualité en fonction de la durée (risque de taux d'intérêt), principalement des titres du Trésor américain, a nui au rendement, alors que ce segment de marché a bien fait. Une sous-pondération en titres du marché américain, qui a bien fait, notamment les titres libellés en dollars américains et les bons du Trésor, a également miné le rendement.

La position du Fonds dans des obligations de sociétés américaines de qualité à long terme qui ne font pas partie de l'incidence de référence a contribué au rendement. Tandis que la Réserve fédérale déclarait qu'elle maintiendrait un niveau adéquat de liquidités dans les marchés financiers, les investisseurs ont commencé à acheter des titres de créances en abondance. Parmi les positions ayant contribué au rendement, mentionnons les obligations à long terme de sociétés américaines, telles que celles de Lowe's Companies Inc., Wells Fargo & Co. et McDonald's Corp., des sociétés qui ont profité des mesures de soutien de la Réserve fédérale à l'égard du nouveau financement et du financement de deuxième rang pour les entreprises.

Les positions dans les obligations de sociétés de certains pays en périphérie de l'Europe (particulièrement l'Italie et l'Espagne) ont également contribué au rendement, la Banque centrale européenne et l'Union européenne s'étant également engagées à apporter un plus grand soutien aux régions les plus durement touchées par la COVID-19. Les positions dans les obligations des marchés émergents, tels que le Mexique, la Colombie, l'Indonésie et le Brésil, ont également été favorables, les marchés de ces régions ayant fortement rebondi après une forte baisse en mars.

Parmi les nouvelles positions ouvertes dans le Fonds figurent des obligations d'Italie et d'Espagne, les écarts de taux des obligations de ces marchés en périphérie de l'Europe se révélant attrayants par rapport à ceux des obligations de l'Allemagne et des États-Unis, et le sous-conseiller estimant qu'il s'agissait d'une occasion de profiter du rétrécissement des écarts de taux. (Un écart de taux est la différence entre le rendement des obligations de sociétés et celui des obligations d'État ayant des échéances similaires.) Le sous-conseiller a également ajouté au Fonds une position en titres libellés en euros, afin de tirer parti de la stabilisation de l'économie dans un contexte de reprise dans la foulée de la baisse du nombre de cas de COVID-19 et des mesures de relance dans la région.

La durée des bons du Trésor du Fonds a été augmentée afin de réduire le risque, dans un contexte de préoccupations quant au ralentissement de la croissance économique mondiale. L'importante position du Fonds dans les obligations à long terme de sociétés américaines de qualité (y compris certaines obligations de sociétés internationales) a également été augmentée, le sous-conseiller étant d'avis que des occasions se présenteraient advenant un rétrécissement des écarts de taux des obligations. L'exposition aux titres libellés en dollars américains a été augmentée afin d'ajouter un niveau de protection compte tenu de l'exposition à des risques élevés dans d'autres volets du Fonds.

Le sous-conseiller a éliminé l'exposition du Fonds aux titres libellés en couronnes norvégiennes. Le sous-conseiller a décidé de réaliser des profits, la devise s'étant raffermie à la suite de la remontée des prix du pétrole. L'exposition aux titres libellés en couronnes suédoises a également été éliminée, le sous-conseiller étant d'avis que les taux d'intérêt en Suède ne s'élèveraient pas au niveau prévu. L'exposition du Fonds aux titres libellés en dollars australiens a été éliminée, le sous-conseiller étant d'avis que l'Australie pourrait faire face à un ralentissement économique susceptible d'exercer une pression à la baisse sur sa devise.

Le sous-conseiller a diminué l'exposition du Fonds aux titres libellés en dollars néo-zélandais pour réaliser des bénéfices par suite du raffermissement de la devise. La durée des bons du Trésor américain du Fonds a été réduite au début de la période, étant donné que les taux d'intérêt aux États-Unis devraient demeurer bas pendant un certain temps.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'écllosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds

pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (SI CIBC), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (MM CIBC). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au sous-conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds communs de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds communs de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la

législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds d'obligations mondiales Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	5,04 \$	4,88 \$	5,40 \$	5,62 \$	5,45 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	(0,08) \$	0,05 \$	0,12 \$	0,31 \$	0,16 \$
Total des charges	(0,10)	(0,09)	(0,10)	(0,12)	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,23	0,10	0,01	0,15	0,21
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,07	0,20	(0,26)	(0,36)	0,06
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,12 \$	0,26 \$	(0,23) \$	(0,02) \$	0,31 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,06 \$	0,24 \$	0,08 \$	0,05 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,01	–	0,14	0,18	0,11
Remboursement de capital	0,01	0,03	–	–	–
Total des distributions³	0,08 \$	0,09 \$	0,38 \$	0,26 \$	0,16 \$
Actif net à la fin de la période	5,10 \$	5,04 \$	4,88 \$	5,40 \$	5,62 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	75 602 \$	88 134 \$	90 267 \$	63 080 \$	78 931 \$
Nombre de parts en circulation⁴	14 813 469	17 470 371	18 496 468	11 677 387	14 056 167
Ratio des frais de gestion⁵	1,81 %	1,81 %	1,80 %	2,08 %	2,06 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,97 %	2,00 %	1,96 %	2,27 %	2,26 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,88 %	93,44 %	64,42 %	64,33 %	55,47 %
Valeur liquidative par part	5,10 \$	5,04 \$	4,88 \$	5,40 \$	5,62 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	9,95 \$	9,60 \$	10,61 \$	11,03 \$	10,82 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	(0,20) \$	0,10 \$	0,31 \$	0,63 \$	0,32 \$
Total des charges	(0,14)	(0,12)	(0,13)	(0,14)	(0,15)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,48	0,17	0,03	0,30	0,39
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,15	0,48	(0,40)	(0,60)	0,15
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,29 \$	0,63 \$	(0,19) \$	0,19 \$	0,71 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	0,16 \$	0,51 \$	0,23 \$	0,16 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	0,27	0,37	0,35
Remboursement de capital	0,02	0,05	–	–	–
Total des distributions³	0,15 \$	0,21 \$	0,78 \$	0,60 \$	0,51 \$
Actif net à la fin de la période	10,12 \$	9,95 \$	9,60 \$	10,61 \$	11,03 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	3 568 \$	4 614 \$	17 859 \$	21 637 \$	23 795 \$
Nombre de parts en circulation⁴	352 559	463 853	1 859 561	2 038 633	2 156 965
Ratio des frais de gestion⁵	1,32 %	1,32 %	1,32 %	1,32 %	1,33 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,49 %	1,50 %	1,48 %	1,48 %	1,61 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,88 %	93,44 %	64,42 %	64,33 %	55,47 %
Valeur liquidative par part	10,12 \$	9,95 \$	9,60 \$	10,61 \$	11,03 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,16 \$	10,78 \$	11,92 \$	12,40 \$	12,14 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	(0,04) \$	0,10 \$	0,15 \$	0,72 \$	0,35 \$
Total des charges	(0,10)	(0,11)	(0,11)	(0,15)	(0,15)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,43	0,25	(0,01)	0,34	0,48
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,01	0,36	(0,74)	(0,76)	0,11
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,30 \$	0,60 \$	(0,71) \$	0,15 \$	0,79 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,17 \$	0,22 \$	0,64 \$	0,29 \$	0,21 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,05	–	0,30	0,40	0,36
Remboursement de capital	0,04	0,07	–	–	–
Total des distributions³	0,26 \$	0,29 \$	0,94 \$	0,69 \$	0,57 \$
Actif net à la fin de la période	11,31 \$	11,16 \$	10,78 \$	11,92 \$	12,40 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	203 562 \$	286 490 \$	209 933 \$	68 421 \$	65 138 \$
Nombre de parts en circulation⁴	17 992 593	25 662 406	19 469 560	5 737 737	5 251 728
Ratio des frais de gestion⁵	0,89 %	0,90 %	0,91 %	1,21 %	1,20 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,00 %	1,05 %	1,06 %	1,36 %	1,33 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,88 %	93,44 %	64,42 %	64,33 %	55,47 %
Valeur liquidative par part	11,31 \$	11,16 \$	10,78 \$	11,92 \$	12,40 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie Plus-F

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	10,16 \$	9,81 \$	10,85 \$	11,29 \$	10,80 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	(0,13) \$	0,09 \$	0,35 \$	0,65 \$	0,32 \$
Total des charges	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,43	0,15	0,04	0,31	0,42
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,10	0,45	(0,40)	(0,65)	0,13
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,31 \$	0,60 \$	(0,10) \$	0,21 \$	0,77 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,16 \$	0,22 \$	0,58 \$	0,31 \$	0,22 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,02	–	0,28	0,36	0,07
Remboursement de capital	0,06	0,04	–	–	–
Total des distributions³	0,24 \$	0,26 \$	0,86 \$	0,67 \$	0,29 \$
Actif net à la fin de la période	10,30 \$	10,16 \$	9,81 \$	10,85 \$	11,29 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	7 515 \$	11 592 \$	24 061 \$	41 141 \$	38 267 \$
Nombre de parts en circulation⁴	729 811	1 140 910	2 453 889	3 792 417	3 390 524
Ratio des frais de gestion⁵	0,84 %	0,84 %	0,84 %	0,84 %	0,84 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,95 %	0,97 %	0,94 %	0,95 %	0,95 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,88 %	93,44 %	64,42 %	64,33 %	55,47 %
Valeur liquidative par part	10,30 \$	10,16 \$	9,81 \$	10,85 \$	11,29 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	5,17 \$	4,99 \$	5,52 \$	5,74 \$	5,65 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	(0,09) \$	0,05 \$	0,16 \$	0,34 \$	0,16 \$
Total des charges	(0,01)	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,24	0,10	0,02	0,16	0,19
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,09	0,21	(0,19)	(0,31)	0,10
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,23 \$	0,36 \$	(0,01) \$	0,19 \$	0,45 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,10 \$	0,14 \$	0,35 \$	0,20 \$	0,16 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,03	–	0,14	0,19	0,20
Remboursement de capital	0,03	0,03	–	–	–
Total des distributions³	0,16 \$	0,17 \$	0,49 \$	0,39 \$	0,36 \$
Actif net à la fin de la période	5,25 \$	5,17 \$	4,99 \$	5,52 \$	5,74 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	226 833 \$	260 516 \$	302 193 \$	355 196 \$	330 798 \$
Nombre de parts en circulation⁴	43 199 915	50 339 813	60 587 187	64 336 732	57 612 545
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %				
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	0,00 %				
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %				
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,88 %	93,44 %	64,42 %	64,33 %	55,47 %
Valeur liquidative par part	5,25 \$	5,17 \$	4,99 \$	5,52 \$	5,74 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2020, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie F	Parts de catégorie Plus-F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	40,04 %	41,69 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	59,96 %	58,31 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

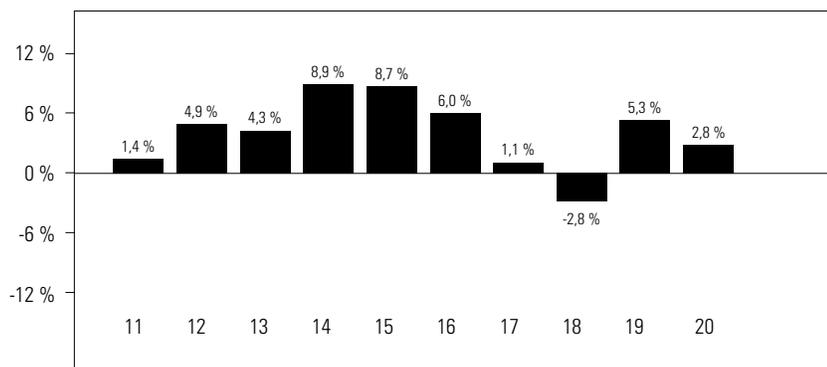
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

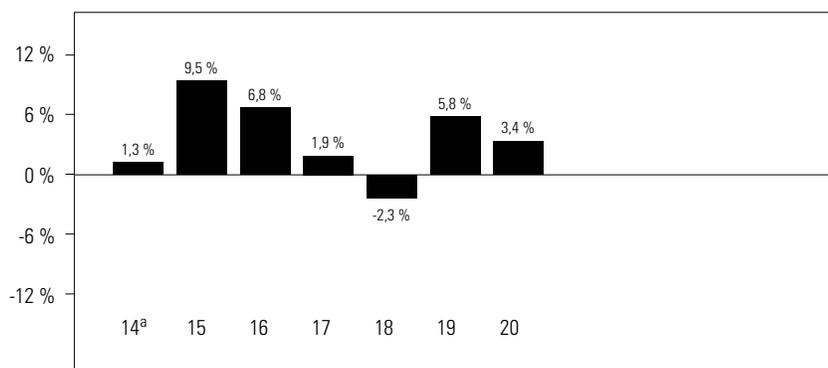
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

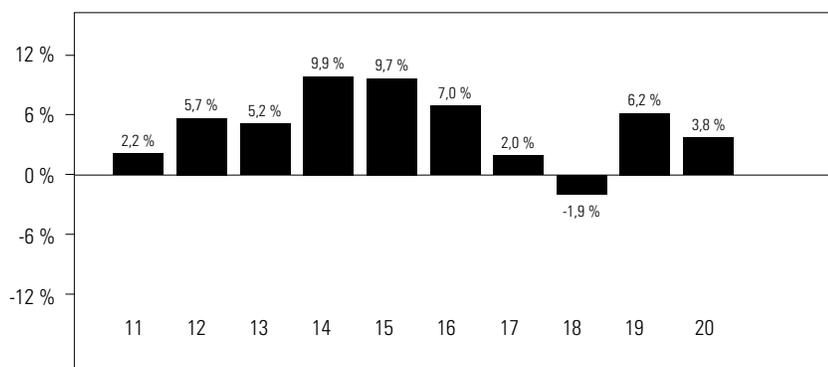


Parts de catégorie Plus

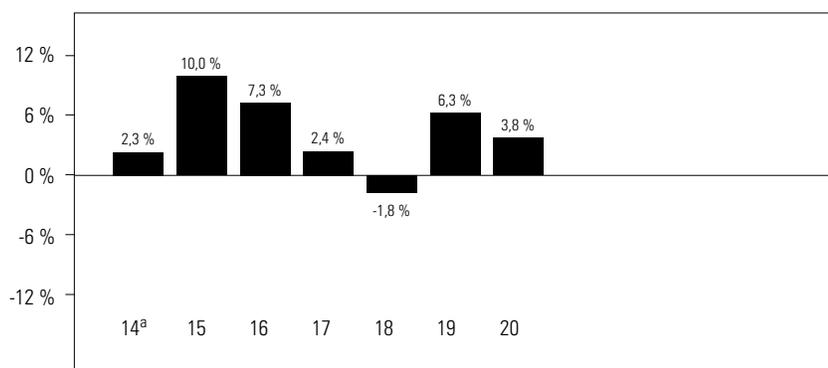


^a Le rendement de 2014 couvre la période du 4 juin 2014 au 31 août 2014.

Parts de catégorie F

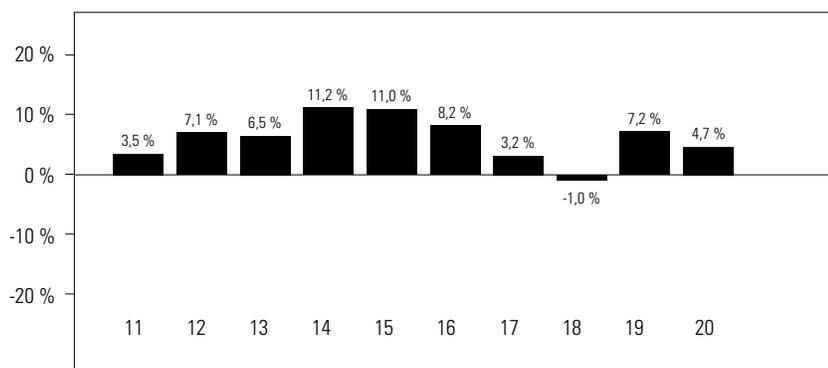


Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2014 couvre la période du 18 mars 2014 au 31 août 2014.

Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2020. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice mondial des obligations d'État FTSE.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	2,8 %	1,7 %	2,5 %	4,0 %		21 octobre 1992
Indice mondial des obligations d'État FTSE	3,6 %	5,4 %	3,7 %	4,2 %		
Parts de catégorie Plus	3,4 %	2,2 %	3,1 %		4,1 %	4 juin 2014
Indice mondial des obligations d'État FTSE	3,6 %	5,4 %	3,7 %		5,0 %	
Parts de catégorie F	3,8 %	2,7 %	3,4 %	4,9 %		22 août 2007
Indice mondial des obligations d'État FTSE	3,6 %	5,4 %	3,7 %	4,2 %		
Parts de catégorie Plus-F	3,8 %	2,7 %	3,6 %		4,6 %	18 mars 2014
Indice mondial des obligations d'État FTSE	3,6 %	5,4 %	3,7 %		4,8 %	
Parts de catégorie O	4,7 %	3,6 %	4,4 %	6,1 %		13 juillet 2005
Indice mondial des obligations d'État FTSE	3,6 %	5,4 %	3,7 %	4,2 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice mondial des obligations d'État FTSE mesure le rendement des obligations souveraines de qualité en monnaie locale à taux fixe. Il s'agit d'un indice fréquemment utilisé. Il comprend actuellement les créances de gouvernements de plus de 20 pays, libellées en différentes monnaies, avec un historique de plus de 30 ans.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Fonds d'obligations mondiales Renaissance

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Dollar américain	49,1	Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,21 %, 2022/04/30	10,2
Peso mexicain	7,1	Trésorerie	6,5
Dollar australien	6,8	République de l'Italie, 2,45 %, 2050/09/01	5,2
Trésorerie	6,5	États-Unis du Mexique, série M, 8,00 %, 2047/11/07	4,7
Autres obligations	6,2	République d'Indonésie, série FR71, 9,00 %, 2029/03/15	3,8
Euro	5,8	Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,16 %, 2022/07/31	3,2
Ringgit malais	4,9	République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	2,7
Peso colombien	4,4	Goldman Sachs Group Inc. (The), taux flottant, 2,43 %, 2023/02/23	2,5
Rupiah indonésienne	4,1	États-Unis du Mexique, série M, 7,75 %, 2042/11/13	2,5
Réal brésilien	3,4	Commonwealth d'Australie, série 128, 5,75 %, 2022/07/15	2,4
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,9	Banque de Montréal, taux flottant, 1,78 %, 2023/03/10	2,3
Autres actifs, moins les passifs	0,8	Commonwealth d'Australie, série 162, 1,75 %, 2051/06/21	1,8
		Bank of America Corp., taux variable, rachetable, 4,08 %, 2051/03/20	1,8
		République sud-africaine, série 2048, 8,75 %, 2048/02/28	1,7
		République fédérative du Brésil, série F, 10,00 %, 2023/01/01	1,7
		République de Colombie, série B, 6,25 %, 2025/11/26	1,7
		République fédérative du Brésil, série F, 10,00 %, 2027/01/01	1,7
		Petroleos Mexicanos, rachetable, 7,69 %, 2050/01/23	1,5
		République de Pologne, série 0421, 2,00 %, 2021/04/25	1,4
		Hewlett Packard Enterprise Co., taux variable, rachetable, 6,35 %, 2045/10/15	1,4
		République sud-africaine, série R214, 6,50 %, 2041/02/28	1,4
		General Electric Co., rachetable, 4,35 %, 2050/05/01	1,3
		Wells Fargo & Co., taux variable, rachetable, 4,48 %, 2031/04/04	1,2
		Ford Motor Credit Co. LLC, taux flottant, 2,71 %, 2021/04/05	1,2
		Fédération de Malaisie, série 0313, 3,48 %, 2023/03/15	1,2

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.